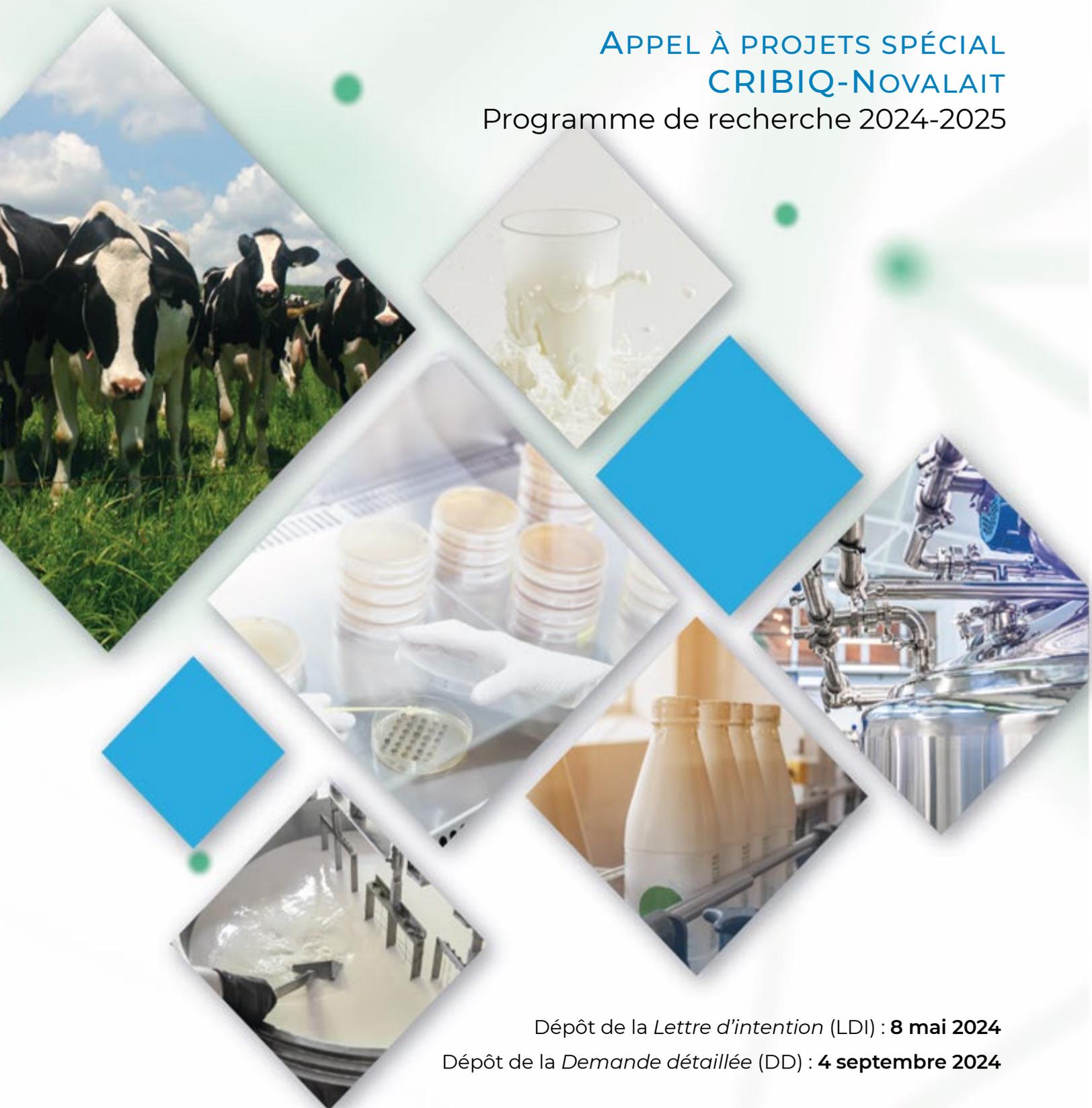


APPEL À PROJETS SPÉCIAL CRIBIQ-NOVALAIT

Programme de recherche 2024-2025



Dépôt de la *Lettre d'intention* (LDI) : **8 mai 2024**

Dépôt de la *Demande détaillée* (DD) : **4 septembre 2024**



TABLE DES MATIÈRES

Préambule.....	3
Objectifs de l'appel à projets.....	4
Critères de sélection des projets	5
Normes de financement.....	6
Dépenses admissibles	7
Processus d'acheminement des projets	8
Personne-contact	9

PRÉAMBULE

Le Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels (CRIBIQ) est un regroupement sectoriel de recherche industrielle (RSRI) du Québec qui soutient les secteurs bioalimentaires, des bioproduits industriels et de l'environnement pour la réalisation de projets innovants en bioéconomie. En mars 2024, l'organisation comptait 250+ membres et avait financé 274+ projets d'une valeur de 201+ millions de dollars, dont 87 millions de dollars provenant du CRIBIQ. Le *Guide des déposants 2024-2025* détaille le financement pour le Programme de recherche 2024-2025 du CRIBIQ.

Le CRIBIQ, c'est :



377+ PROJETS APPUYÉS

126+ PROJETS COMPLÉTÉS

VALEUR TOTALE DES PROJETS :
+179 M\$

250+ MEMBRES

Industriels : 198
Instituts de recherche publics (IRPQ) : 37
Associés : 23

Novalait

Catalyseur de recherche

Issue d'une industrie visionnaire, Novalait a été créée en 1995 au Québec afin d'investir en recherche au profit de l'industrie laitière. Novalait, qui réunit 4 000+ entreprises du secteur, est souvent l'unique accès des compagnies laitières à la recherche. Elle co-développe, en collaboration avec des chercheurs de diverses disciplines, des recherches pour relever les défis scientifiques des fermes et des usines laitières. Depuis les ~30 dernières années, Novalait a investi auprès de 140+ projets de recherche d'une valeur totale de près de 70 millions de dollars, contribuant à l'amélioration des pratiques agricoles et industrielles, et à l'innovation des produits laitiers. Les projets qu'a financé Novalait ont aussi formé de nombreux étudiants qui occupent désormais des postes clés parmi les organisations laitières.

OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS

L'objectif de l'appel à projets spécial CRIBIQ-Novalait consiste à co-financer des projets de recherche collaborative impliquant Novalait, des instituts de recherche publics du Québec (IRPQ) et des entreprises partenaires si requis pour la réalisation du projet, dont l'intérêt commun est le développement du secteur de la production et de la transformation laitière.

Les objectifs spécifiques consistent à :

GÉNÉRER des savoir-faire, de nouvelles connaissances et de nouvelles technologies, au bénéfice des producteurs et transformateurs laitiers ;

TRANSFÉRER des savoir-faire, de nouvelles connaissances et de nouvelles technologies vers les fermes et les usines laitières au Québec ;

DÉVELOPPER des bioprocédés comportant des applications laitières ;

SUSCITER l'intégration de l'innovation auprès des entreprises laitières ;

ACCROÎTRE le positionnement concurrentiel des entreprises laitières ;

CRÉER/RENFORCER les partenariats de l'industrie laitière et des entreprises des secteurs bioalimentaire et des bioprocédés ;

FORMER du personnel hautement qualifié, et favoriser son recrutement auprès des entreprises laitières ;

ENCOURAGER l'adoption de technologies vertes auprès des entreprises laitières.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES DE RECHERCHE DE NOVALAIT :

En production

Aliments / Nutrition

- Efficacité de production, récolte et conservation des aliments
- Besoins nutritionnels
- Optimisation des rations
- Alimentation, santé et reproduction

Santé / Bien-être

- Facteurs favorisant la santé
- Mammite, pieds et membres, maladies infectieuses et métaboliques
- Alternatives aux antibiotiques
- Confort et longévité

Fertilité / Reproduction

- Facteurs affectant la fertilité et la reproduction
- Stratégies, pratiques et outils pour améliorer les performances de reproduction
- Diminuer le recours aux programmes de synchronisation

Qualité du lait

- Aptitude du lait à la transformation
- Contrôle des flores d'altération ou pathogènes
- Modulation de la composition du lait et des flores indigènes

Propriétés technologiques

- Identification des propriétés physico-chimiques, interactions, évolution
- Dynamique des communautés microbiennes

Indicateurs / outils de contrôle

- Indicateurs fiables, outils de prise de décision
- Monitoring de l'activité des flores
- Durée de conservation

Éco-efficience des procédés

- Optimisation de la valeur des produits
- Réduction des intrants
- Valorisation des coproduits

En transformation

La liste des priorités de recherche de [Novalait](#) est disponible [ici](#). Contactez Élise Gosselin : egosselin@novalait.ca.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

CARACTÈRE INNOVANT :

- Perspectives d'innovation quant à l'état de l'art.

Deux (2) types d'innovation :

- Radicale (de rupture) : création de marché ;
- Incrémentale (progressive).

COMITÉ DE PERTINENCE DE NOVALAIT :

- La liste des critères du Comité de pertinence de Novalait est disponible [ici](#).

COMITÉ D'ANALYSE TECHNICO-ÉCONOMIQUE DU CRIBIQ

QUALITÉ DU CONSORTIUM :

- Adéquation entre partenariat(s) et objectifs scientifiques et techniques ;
- Potentiel de retombées pour chacun du/des partenaire(s) industriel(s) impliqué(s) ;
- Collaboration et rôle actif du/des partenaire(s) industriel(s) impliqué(s).

QUALITÉ SCIENTIFIQUE ; MÉTHODOLOGIE / QUALITÉ DU MONTAGE DU PROJET :

- Qualité scientifique du projet ;
- Niveau d'excellence ou d'expertise du/des partenaire(s) académique(s) impliqué(s) ;
- Faisabilité scientifique et/ou technique du projet ;
- Structuration du projet, rigueur de définition des jalons, des étapes et des livrables.

IMPACT(S) DU PROJET :

- Potentiel d'utilisation et/ou d'intégration des résultats du projet en milieu industriel ;
- Perspectives d'applications économiques et/ou commerciales ;
- Possibilité(s) d'avantage(s) concurrentiel(s).

BUDGET, ÉCHÉANCIER ET FORMATION :

- Réalisme du calendrier ;
- Justification du montage financier vs. les dépenses ;
- Formation de personnel qualifié (étudiant-e-s gradué-e-s, postdoc., stagiaires, etc.) ;
- Implication du personnel en transfert technologique.

NORMES DE FINANCEMENT

CONTRIBUTION INDUSTRIELLE (NOVALAIT)

20% min. en \$

Novalait accorde un soutien max. de 75 000\$ pour les dépenses admissibles du projet et les frais indirects de recherche (FIR).

CONTRIBUTION (CRIBIQ)

40% max. en \$

Le CRIBIQ accorde un soutien max. de 40% pour les dépenses admissibles du projet.

AUTRES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES

40% max. en \$

(Apport complémentaire obligatoire d'un programme subventionnaire autre que le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE))

Le programme CRIBIQ-Novalait est tributaire du financement du MEIE. Aucune garantie d'obtention de la subvention ne peut être accordée. Les critères d'octroi de subvention et autres modalités du programme de financement peuvent être modifiés sans préavis.

La contribution en nature d'autre(s) partenaire(s) industriel(s), de ferme(s) ou d'usine(s) laitière(s) au projet est optionnelle. Toutefois, si le protocole expérimental prévoit une contribution en nature d'entreprise(s) laitière(s) (échantillonnage, sondage, validation, etc.), des organismes subventionnaires pourraient prendre en compte la contribution. La contribution éventuelle en nature de ferme(s) ou d'usine(s) laitière(s) devra obligatoirement respecter la nature pré-compétitive des projets de Novalait.

INFORMATIONS IMPORTANTES

L'équipe de recherche doit comprendre min. deux (2) chercheur-se-s d'une université, d'un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) ou de tout autre centre de recherche public reconnu par le MEIE. Au moins un-e (1) chercheur-se universitaire doit participer activement à l'équipe de recherche.

Les projets qui impliquent Novalait sont considérés à titre de projets multi-industriels ne nécessitant pas obligatoirement l'implication d'un deuxième partenaire industriel. L'ajout d'un (1) partenaire industriel peut toutefois être nécessaire pour la réalisation du projet, la valorisation ou le transfert des résultats auprès des actionnaires de Novalait.



DÉPENSES ADMISSIBLES

- Salaires et avantages sociaux, sauf ceux des professeur·e·s-chercheur·se·s universitaires actuellement rémunérés par leur institution ou un organisme subventionnaire gouvernemental, et ceux des enseignant·e·s collégiaux libéré·e·s pour réaliser des activités reliées au projet ;
- Bourses des étudiant·e·s ou des stagiaires postdoctoraux (min. 20% du budget doit être alloué à la formation d'étudiant·e·s) ;
- Matériel (incl. les petits appareils de laboratoire), produits consommables et fournitures (les dépenses en équipement ne sont pas admissibles) ;
- Frais de déplacement et de séjour selon les normes du Conseil du trésor du Québec ;
- Frais de gestion et d'exploitation de la propriété intellectuelle (PI) ;
- Frais de gestion du CRIBIQ¹ (8,5% du montant de la subvention accordée par le CRIBIQ, taxes en sus, seront perçus directement de la contribution du CRIBIQ²).

Pour les universités qui reçoivent une portion ou la totalité de la subvention du CRIBIQ, les FIR, qui ne sont pas des frais considérés dans le calcul des ratios de financement et qui seront assumés par le MEIE, devront correspondre à 27% (taux fixe) de la contribution du CRIBIQ aux dépenses admissibles ci-dessous :

- Salaires et avantages sociaux ;
- Bourses des étudiant·e·s ou des stagiaires postdoctoraux ;
- Matériel, produits consommables et fournitures ;
- Location d'équipement ;
- Frais de déplacement et de séjour.

Si l'IRPQ décide de facturer des FIR à Novalait, ceux-ci devront être inclus dans la contribution de Novalait au projet, réduisant d'autant le montant disponible pour les frais directs de recherche (FDR). Dans tous les cas, les FIR de Novalait ne devront pas dépasser 27% de sa contribution au projet.

La durée max. d'un projet est de trente-six (36) mois, à compter du moment auquel le financement est confirmé par le MEIE. Une entente de financement devra être signée entre le CRIBIQ, l'IRPQ et Novalait à l'intérieur d'un délai de neuf (9) mois. Advenant le cas où le délai est dépassé, le projet devra être soumis à nouveau au MEIE, pour une deuxième approbation.

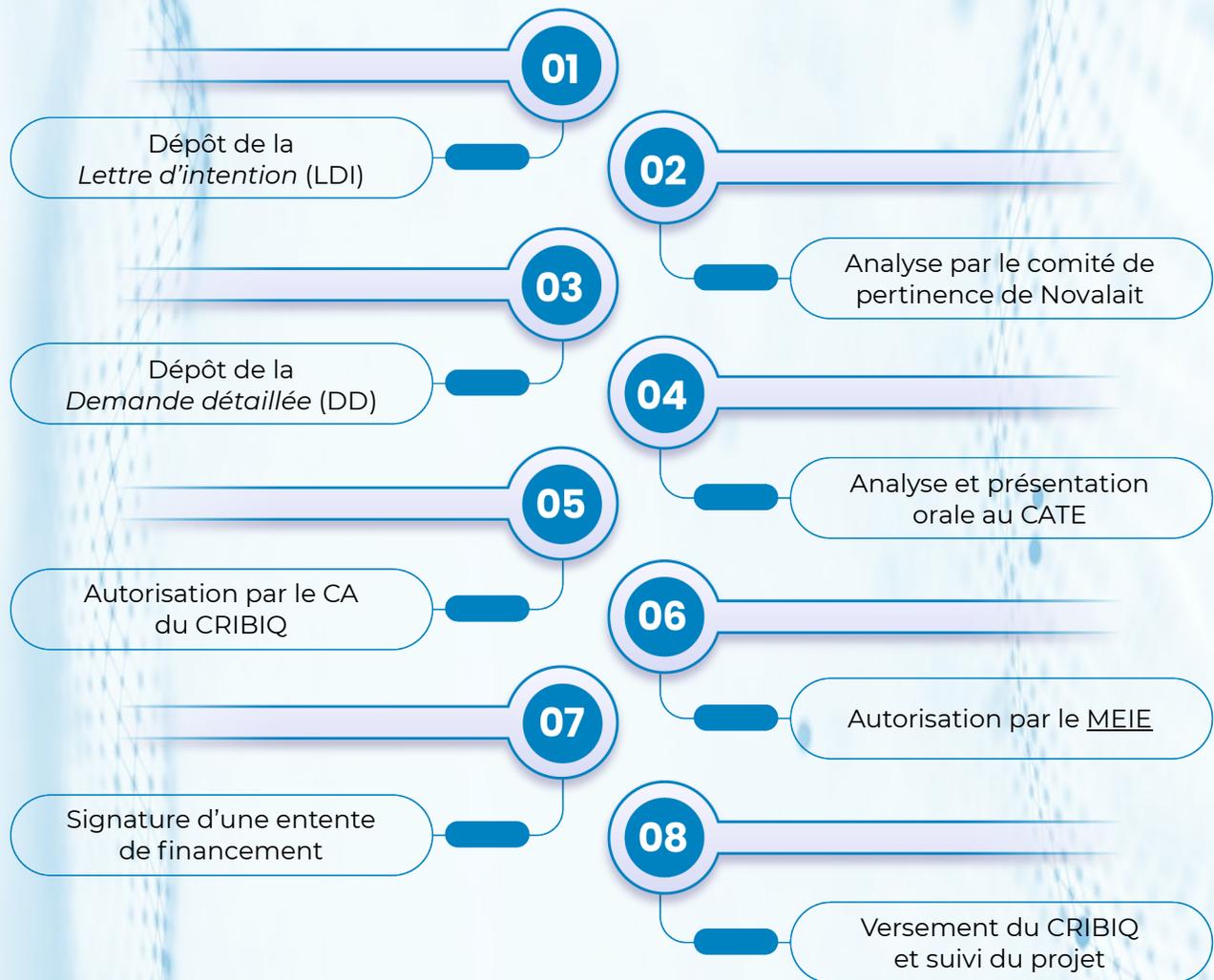
RAPPEL

Le Programme de recherche 2024-2025 du CRIBIQ est réservé aux membres en règle du consortium. Les partenaires qui participent au projet devront avoir acquitté les frais d'adhésion ou de renouvellement au CRIBIQ au moment du dépôt de la *Demande détaillée* (DD).

¹ Des organismes de financement complémentaire, dont le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), considèrent la contribution des industriels aux frais de gestion du CRIBIQ comme des dépenses non admissibles. Vous devez donc ajuster votre montage financier en conséquence pour éviter des révisions du budget lors du démarrage du projet.

² 60% des frais de gestion du CRIBIQ seront assumés à même la subvention accordée par le MEIE, et 40% des frais de gestion restants seront assumés par les partenaires industriels participants, proportionnellement au montant de leur apport financier respectif.

PROCESSUS D'ACHEMINEMENT DES PROJETS



Le Comité de pertinence de Novalait comporte six (6) expert·e·s en production et en transformation laitière, nommé·e·s par le CA. Le Comité de pertinence analyse le potentiel d'innovation à la ferme ou à l'usine des propositions de recherche évalue le potentiel des retombées économiques, environnementales et sociétales des projets.

Lors du dépôt de la *Demande détaillée* (DD), il est fortement recommandé de déposer simultanément une demande à un programme de financement complémentaire afin de réduire les délais associés au démarrage du projet.

Le CATE du CRIBIQ est constitué par le CA du CRIBIQ à la suite de chaque appel à projets. Le CATE a notamment le mandat de :

- Évaluer, d'un point de vue scientifique, technologique et économique, les projets ;
- Sélectionner les projets les plus prometteurs.

Le financement des projets est tributaire des subventions octroyées par le MEIE au CRIBIQ. La recommandation d'un projet par le CA du CRIBIQ n'est par une garantie de l'octroi du MEIE. De plus, l'octroi par le MEIE pourrait être priorisé en vertu du classement.

Pour télécharger les documents relatifs à l'appel à projets
Veuillez consulter le lien suivant : [Appel CRIBIQ-Novalait](#).

PERSONNE-CONTACT



Laila Ben Said

Directrice à l'innovation

418 914-1608 poste 214

laila.bensaid@cribiq.qc.ca

MISSION

Le CRIBIQ est un regroupement sectoriel de recherche industrielle (RSRI) dont la mission est de promouvoir et de soutenir la réalisation de projets innovants dans les filières industrielles de la bioéconomie au Québec.

[Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec \(CRIBIQ\)](#)

2875 boul. Laurier, Édifice Delta 1, bureau 1320, Québec QC G1V 2M2

cribiq@cribiq.qc.ca

cribiq.qc.ca



Consortium de recherche et innovations
en bioprocédés industriels au Québec

Partenaire financier :

